

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

## **LE MOT DU MAIRE** 🗳️ **Du 12 au 26 février est organisée une enquête publique pour le déclassement de tronçons de chemins en vue d'une future aliénation.**

De quoi s'agit-il ? A peu près une fois par mandat municipal est procédé à une telle démarche afin de régulariser certaines situations. En effet les pratiques agricoles, le regroupement de parcelles, que ce soit au milieu des champs ou au centre d'un village, entraînent des évolutions. Celles-ci, visibles sur le terrain, doivent être formalisées afin de les rendre officielles.

Les tronçons concernés par cette enquête publique sont souvent des sentiers dits à bêtes rondes, de faible largeur et non utilisés depuis belle lurette. Cela peut être également des impasses qui ne desservent désormais qu'une seule propriété.

La procédure ne concerne donc que des chemins tombés en désuétude ou dont n'est plus démontré un quelconque intérêt public. En conséquence celui-ci est préservé puisque **cela n'inclut pas les chemins actuellement utilisés pour permettre aux piétons et aux véhicules d'aller d'un point A à un point B. Ceux-ci ont d'ailleurs fait l'objet d'une inscription dans un schéma départemental (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) afin d'en assurer la pérennité** pour les générations futures.

Au terme de l'enquête publique et en fonction des conclusions rendues par le commissaire enquêteur il sera procédé ensuite à la cession des parcelles nouvellement créés. Ces ventes se feront au prix du marché en y incorporant en outre la prise en charge des frais de procédure.

Lilian JOUSSON

### **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Charles **JONQUET**, masseur kinésithérapeute est installé depuis le 22 janvier dans le bourg de Saint André (4 rue Belle Eau), en face de l'école maternelle. **Il est joignable pour la prise de rendez-vous :**

- ☎ 09.71.55.33.85
- [charlesjqtmk@outlook.com](mailto:charlesjqtmk@outlook.com)

### **TRI SÉLECTIF**

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 05 février
- lundi 19 février

*On constate une recrudescence des dépôts sauvages d'ordures dans nos chemins et bordures de bois depuis quelques mois. Ils nous sont signalés et le personnel communal fait le nécessaire pour nettoyer ce qui réduit d'autant le temps consacré à leur missions traditionnelles.*

*Si vous voyez un dépôt se faire n'hésitez pas à en prévenir la Mairie avec dans la mesure du possible la description du contrevenant et de son véhicule (avec une immatriculation, c'est l'idéal). Cela permet ensuite à la Mairie de rechercher les coupables et si nécessaire de porter plainte.*

*Bien évidemment, pour des raisons de sécurité, n'intervenez pas vous-même.*

### **MODIFICATION DE VOIRIE**

Comme déjà annoncé **les sens de circulation de la VC 1 vont être modifiés** sur une partie de cette voie allant du bourg de Saint André à la Croix Fraingant. Prévu initialement en fin d'année 2023, **cette modification entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> février.**

Les travaux de voirie prévus en octobre n'ont pu être réalisés du fait des conditions météorologiques (fortes pluies) inhabituelles pour cette période de l'année. **Les travaux de réfection de la chaussée sont toujours programmés et débiteront dès que les conditions météo le permettront au cours du premier trimestre 2024.**

### **NOUVELLE ASSOCIATION**

Une nouvelle association vient de se créer : « Nos Loulous » sous la présidence de Kelly VISEUX. Trois manifestations sont envisagées :

- brin d'aillet le 1<sup>er</sup> mai
- bourse auto moto les 08 et 09 juin
- sardinade le 14 septembre.

### **ANNÉES 80**

Une nouvelle soirée « Années 80 » est organisée le **samedi 02 mars par l'Ibérica** à partir de 21 H 30 (entrée 7 €). L'animation est assurée par DJ Sylvain.

## AGENDA

### THÉÂTRE

Vendredi 02 février 20 H 30

Représentation à CHERVES RICHEMONT  
(salle de L'Abaca) Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

Samedi 03 février 20 H 30

Représentation à SAINT JEAN D'ANGELY  
(salle Aliénor d'Aquitaine) **COMPLET**

Vendredi 09 février 20 H 30

Représentation à la salle des fêtes de CHANIERES  
Réservations : ☎ 06.83.90.25.15

### CONSEILLÈRES NUMÉRIQUES

Mardi 13 février 14 H 00

Permanence gratuite à la mairie  
Contact : Michèle LADIK (☎ 06.11.72.08.90).

### THÉÂTRE

Samedi 17 février 14 H 30 et 20 H 30

Représentations au théâtre de  
COGNAC (Place Robert Schumann)  
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

Samedi 02 mars 20 H 30

Représentation à la salle des fêtes de SAINT  
MÈME LES CARRIÈRES  
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

## PAROISSE

Pas de messe en février dans les églises Saint  
André et Saint Martin.

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS

ARTAUD Michel 07 janvier

## FLEURISSEMENT

En 2023, des jachères fleuries avaient été  
semées par la Commune sur deux espaces publics  
(Croix Fraingant et Champ Jamain Le Chiron). Les  
retours ont été très positifs.

Outre le côté esthétique et durable des massifs  
ainsi constitués, cela permettait de passer un temps  
moindre en entretien des espaces verts; tonte  
notamment. Cela peut paraître une petite économie,  
mais même minime c'est toujours bon à prendre !

L'opération va donc être renouvelée en 2024  
et intensifiée. Chaque habitant peut également  
participer à ce fleurissement qui ne demande pas  
d'entretien particulier ni d'arrosage.

Dès lors que les pieds de mur et de clôture  
sont limitrophes du domaine public (rue, place,  
etc...), la Commune fournira à tout habitant qui en  
fera la demande en Mairie les semences nécessaires  
en fonction du linéaire à fleurir ainsi que les conseils  
pour la mise en œuvre de ces semis de vivaces.

Alors, dès le 19 février n'hésitez pas à prendre  
contact avec la Mairie (☎ 05 45 82 18 80 /  
mairie.louzacstandre@wanadoo.fr)

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est procédé à une enquête publique préalable  
à l'aliénation de tronçons des chemins suivants :

- 1) deux portions du chemin rural partant de la rue des  
Aireaux et s'achevant en impasse au milieu des  
parcelles cadastrées section AX n° 40, 41, 46 et  
47 ;
- 2) une partie délaissée du chemin rural au départ de  
la route départementale 144 jusqu'à la limite entre  
les parcelles cadastrées section 299 A n°225 et  
226 ;
- 3) une portion de l'ancienne route suite au  
déplacement de l'assise de la VC 201 après  
l'aménagement du carrefour giratoire de la Croix  
Fringant mitoyenne avec les parcelles cadastrées  
section AS n°31 et 32 ;
- 4) chemin à bêtes rondes partant du chemin rural de  
Saint Laurent à la Varenne et mitoyen de la  
parcelle cadastrée section AO n° 46 ;
- 5) impasse située Chez Guillen partant de la rue de la  
Rente et débouchant sur la parcelle cadastrée  
section AP n°70 ;
- 6) chemin à bêtes rondes séparant en deux des  
parcelles situé au lieu-dit Champs Garnier et  
mitoyen des parcelles cadastrées section 299 B du  
n° 211 à 224.

Afin que chacun puisse en prendre connaissance,  
le dossier sera consultable à la mairie de LOUZAC  
SAINT ANDRÉ du lundi 12 février au lundi 26  
février 2024 inclus, aux jours et horaires habituels  
d'ouverture

M. Jacques VIAN commissaire-enquêteur,  
recevra les observations du public, à la mairie :

- le lundi 12 février 2024 de 9h00 à 10h00
- le lundi 26 février 2024 de 16h00 à 18h00.

Toutes les observations pourront être  
consignées sur le registre mis à la disposition du  
public ou adressées par écrit au commissaire-  
enquêteur (Mairie de LOUZAC SAINT ANDRÉ, 6  
rue de la Vallée, 16100 LOUZAC SAINT ANDRÉ) qui  
les joindra au registre.

## SPORT & ENVIRONNEMENT

Tout en préparant le trail du mois d'octobre, les  
Tritons cognaçais s'impliquent pour notre  
environnement. Une première plantation d'arbres  
fruitiers avec les enfants de l'école est prévue le 09  
février.

## COURSE CYCLISTE

Le Grand prix cycliste de LOUZAC SAINT  
ANDRÉ, organisé par le Vélo Club Ouest Charente  
Segonzac se déroulera le dimanche 17 mars avec un  
tracé identique à l'an passé.

Toute personne intéressée pour participer en  
tant que signaleur peut d'ores et déjà contacter les  
organisateur.